

Collectif des Eurasiens
Pour la préservation du Cafï
25 rue de Vauvenargues
75018 Paris

Paris, le 24/02/2023

A l'attention de Monsieur le Préfet
Monsieur
Place de Verdun - 47920 Agen

Objet : Demande de rendez-vous

Dossier CAFI/LIEU de MEMOIRE

Sainte -Livrade sur Lot

Monsieur le Préfet,

Nous avons reçu une convocation de la municipalité de Sainte Livrade-sur-Lot au sujet d'une réunion de travail, devant se tenir le 10 février 2023, au siège de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et victimes de guerre du Lot-et-Garonne – 7, place de Verdun à Temple sur lot, à propos d'un projet mémoriel.

Deux de nos représentants du CEP-CAFI ont assisté à cette réunion et, fort surpris de son objet ont suggéré qu'à ce projet qui est plutôt celui d'un musée de la guerre, de réactiver le comité de pilotage pour revenir sur la question mémorielle au CAFI, qui est sous tutelle de la Drac et de la Préfecture d'AGEN.

Nous tenons à souligner que selon l'arrêté préfectoral du Lot-et-Garonne du 29 juin 2012 et celui de la DRAC portant inscription au Titre des Monuments Historiques le camp du Moulin du Lot (copie en annexe) et l'arrêté du 11 janvier 2008 de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine), au vu de la convention signée :

- le Cafï demeure le dernier site en France ayant reçu des rapatriés d'Indochine à partir de 1956 ; le dernier point de chute, également, de tous ceux qui ne pouvaient prétendre à un reclassement. Ainsi, il devient un lieu symbolique et un lieu unique de la mémoire indochinoise. De ce fait, dans le cadre budgétaire de l'ANRU, des travaux de rénovation et de mise en sécurité ont été réalisés pour les deux lieux de culte : église et pagode. Et il était également prévu de créer, à proximité de ces équipements culturels, dans les bâtiments sauvegardés, un espace de mémoire pour consacrer le Cafï comme lieu unique. Cette partie mémorielle n'a pas encore été réalisée faute de financements.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le Cafï, est inscrit depuis le 12 décembre 2012 au label « Pays Art et Histoire du Grand Villeneuvois ». Les cinq bâtiments sauvegardés figurent ainsi dans le patrimoine architectural et culturel de la région.

Depuis 2013, la cité d'accueil de Ste Livrade-sur-Lot a été en grande partie détruite pour laisser place à des logements HLM. Les résidents des anciens baraquements ont ainsi bénéficié de logements aux normes de sécurité et sont rentrés dans le droit commun.

Au vu du projet présenté par la municipalité et l'association : « Union Fédérale des Anciens Combattants et victimes de guerre du Lot et Garonne », qui est très éloigné de la question de la mémoire indochinoise, nous nous inquiétons de ce que le lieu de mémoire qui était une des conditions de la rénovation disparaisse dans une problématique plus large et exclusivement militaire, au risque de l'oubli de ces lieux.

Dans l'attente de la rénovation de ces bâtiments en grande dégradation, faute d'entretien, notre association a alerté, le 1^{er} août 2021, Monsieur Gonzales, chef de l'UDAP du Lot-et-garonne et Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci a estimé urgent de faire figurer le CAFI sur les programmations prioritaires de 2022-2024. Il a manifesté une attention soutenue, suggérant une dérogation pour faire avancer le projet au plus tôt (artL1111-10-3 du CGCT).

Nous souhaitons ajouter qu'à aucun moment, nous n'avons senti le soutien de la part des responsables du projet lieu de mémoire, c'est-à-dire : la mairie, les comités de pilotage et scientifique. Leur posture, depuis plusieurs années, donne à penser qu'ils ne font pas leur ce projet, en tout cas, qu'ils n'en ont pas fait un enjeu pour la commune. En effet, depuis 2015, personne n'a fait la moindre allusion à l'état de ces bâtiments, à leur devenir, leur entretien. A nos questions sur les travaux, nous recevons pour toute réponse de la part de la municipalité qu'il n'y a pas de financements actuels envisagés, mais que, peut-être, après 2028, ce dossier sera étudié. Or, nous pensons que l'état de délabrement des bâtiments ne saurait attendre encore cinq ans.

Et nous nous permettons de réitérer notre interrogation et surprise quant à l'idée d'installer un « musée de la guerre » dans un lieu initialement dédié aux mémoires de la poudrerie et de l'histoire de l'Indochine française. Le projet proposé par l'association UFAC est peut-être intéressant, mais son objet débordant largement le cadre du CAFI, il nous semble difficile de lui trouver place au sein des bâtiments du CAFI, l'objectif patrimonial des lieux en serait, selon nous, détourné.

En vertu de l'implication et de la compétence de la préfecture dans les opérations liées au CAFI et au lieu de mémoire, nous sollicitons de votre bienveillance, un rendez-vous pour évoquer plus en détails avec vous cette question qui nous tient fortement à cœur. Sachant que votre agenda est lourdement chargé, vous est-il possible de nous proposer un créneau avant le 16 mars 2023, date à laquelle est prévue une nouvelle réunion organisée par la municipalité livradaise et l'association des anciens combattants du Lot-et-Garonne.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous portez à notre histoire et à notre requête, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le préfet, en nos sentiments les plus respectueux.

Pour la CEP CAFI,
Daniel Frêche, le président
Nina Sinnouretty-Douart, vice présidente